



2011-2012
Annual Report

Office of the
Attorney General

2011-2012
Rapport annuel

Cabinet du Procureur
général

2011-2012 Annual Report

Published by:
Office of the Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

December 2012

Cover:
Department of Justice and Attorney General

Printing and Binding:

Printing Services, New Brunswick Internal Services
Agency

ISBN- 978-1-55471-912-9

ISSN- 978-1-55471-319-6

Rapport annuel 2011-2012

Publié par :
Cabinet du Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Décembre 2012

Couverture :
Ministère de Justice et Procureur général

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Agence des services
internes du Nouveau-Brunswick

ISBN- 978-1-55471-912-9

ISSN- 978-1-55471-319-6



2011-2012
Annual Report

Office of the
Attorney General

2011-2012
Rapport annuel

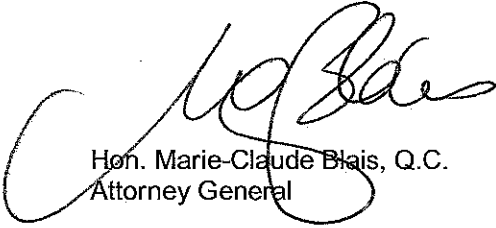
Cabinet du Procureur
général

To The Honourable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Office of the Attorney General for the fiscal year 1 April 2011 to 31 March 2012.

Respectfully submitted,



Hon. Marie-Claude Blais, Q.C.
Attorney General

To The Honourable Marie-Claude Blais, Q.C.
Attorney General
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Madam Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Office of the Attorney General throughout the fiscal year 2011-2012.

Respectfully submitted,



Judith Keating, Q.C.
Deputy Attorney General

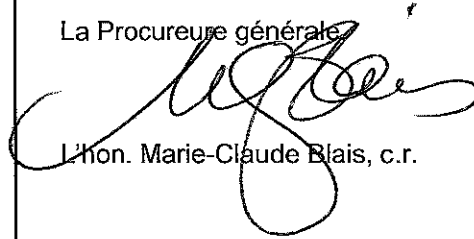
L'honorable Graydon A. Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du Cabinet du Procureur général pour l'exercice allant du 1er avril 2011 au 31 mars 2012.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

La Procureure générale



L'hon. Marie-Claude Blais, c.r.

L'honorable Marie-Claude Blais, c.r.
Procureure générale
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Madame la Ministre,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du Cabinet du Procureur général au cours de l'exercice 2011-2012.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

La Procureure générale adjointe,



Judith Keating, c.r.

Table of Contents

Organizational Charts.....	6
Introduction.....	7
Mandate of the Office of the Attorney General.....	8
Role and Responsibilities of the Attorney General.....	8

ATTORNEY GENERAL DIVISION

Legal Services Branch.....	9
Legislative Services Branch.....	17
Public Prosecution Services Branch.....	19

ADMINISTRATIVE SERVICES DIVISION

Facilities Management.....	24
Expropriations Advisory Officer.....	27
Financial Services Branch.....	28
Human Resource Services Branch.....	29
Information Management and Technology Branch.....	31

POLICY AND PLANNING BRANCH.....	32
---------------------------------	----

COMMUNICATIONS.....	33
---------------------	----

APPENDICES

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General.....	34
II. Revenue and Expenditures.....	37
III. Explanation of Variance Fiscal Year.....	43
IV. Official Languages Complaint Report.....	45
V. Departmental Action Plan for Official Languages.....	45

Table des matières

Organigrammes.....	6
Introduction.....	7
Mandat du Cabinet du Procureur général.....	8
Rôle et Responsabilités du procureur général.....	8

DIVISION DU PROCUREUR GÉNÉRAL

Direction des services juridiques.....	9
Direction des services législatifs.....	17
Direction des services des poursuites publiques.....	19

DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Gestion des installations.....	24
Commissaire consultatif de l'expropriation.....	27
Direction des services financiers.....	28
Direction du service des ressources humaines.....	29
Direction de la technologie et de la gestion de l'information.....	31

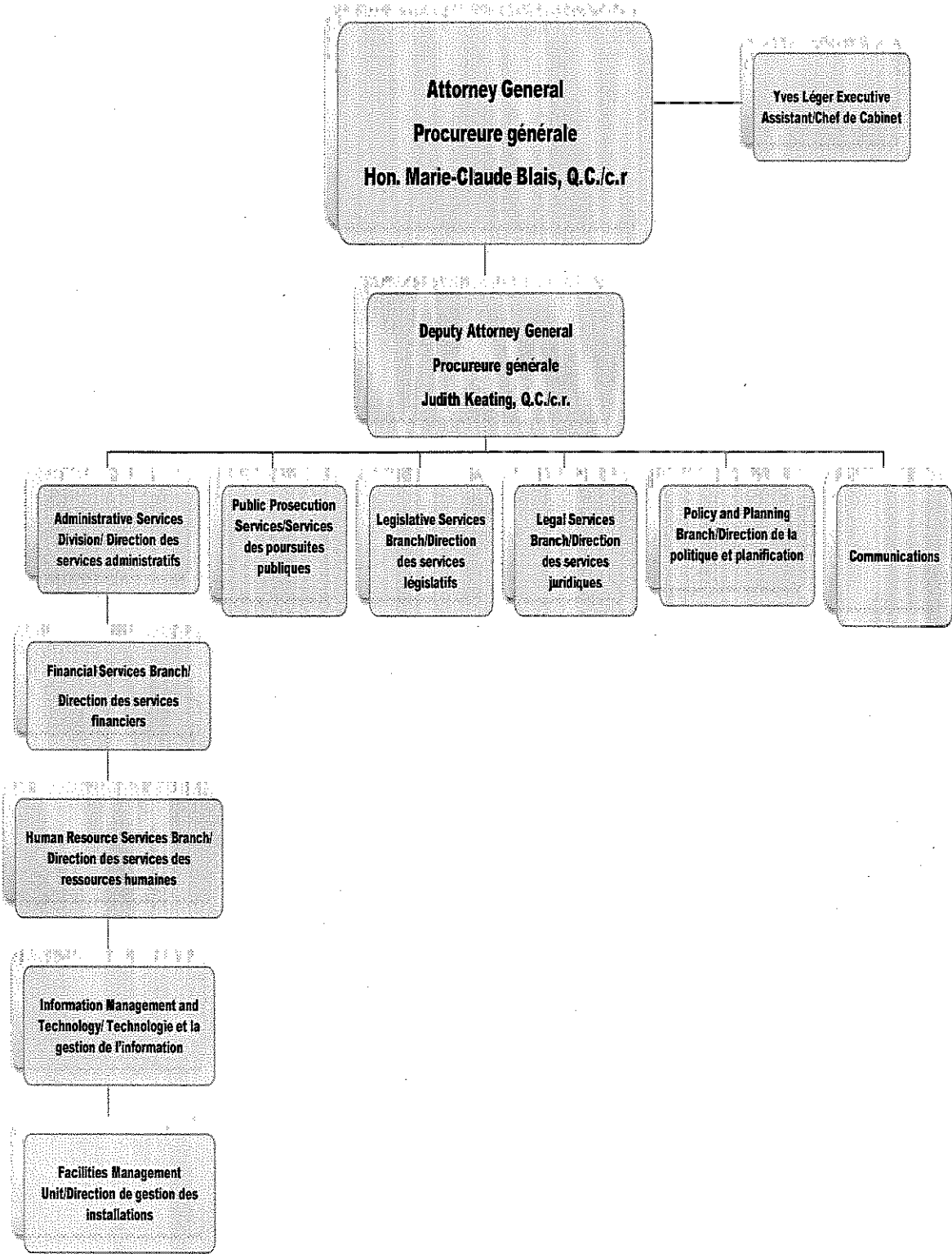
DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PLANIFICATION.....	32
---	----

COMMUNICATIONS.....	33
---------------------	----

ANNEXES

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du procureur général.....	34
II. Recettes et dépenses.....	37
III. Explications des écarts pour l'exercice.....	43
IV. Rapport sur les plaintes concernant les langues officielles.....	45
V. Plan d'action ministériel pour les langues officielles.....	45

Office of the Attorney General/Cabinet du Procureur Général



INTRODUCTION

This annual report for 2011-2012 outlines the activities and major events undertaken by the Office of the Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives, as well as organizational changes, that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- Public Prosecutions Service has represented the Attorney General in all levels of Courts in New Brunswick conducting a variety of prosecutions in order to maintain and enhance public safety and respect for the administration of justice. Family Crown Counsel have appeared before the Courts on a variety of guardianship and custody applications in order to enhance the safety of children and adults in need of protection throughout the province. In addition both prosecutors and Family Crown Counsel have organized and presented Continuing Legal Education events for the profession including law students, as well as for police and child protection investigators.
- Lawyers in the Legal Services Branch represented government before Administrative Tribunals and Courts at all levels up to and including the Supreme Court of Canada. The issues involved a broad range of legislation like the provincial *Safer Communities and Neighbourhoods Act*. Lawyers provided opinions and advice with respect to the conduct of government affairs and operations including national and international contracts, such as amendments to the Agreement on Internal Trade (AIT) and the Canada European Community Trade Agreement (ETA). Legal Services lawyers have also participated in organizing and presenting Continuing Legal Education events for their profession.

INTRODUCTION

Le rapport annuel du Cabinet du procureur général décrit les activités et événements importants de l'exercice 2011-2012. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Cabinet.

Voici une liste d'activités dignes de mention entreprises par le Cabinet :

- Les Services des poursuites publiques ont représenté le procureur général devant les tribunaux de tous les échelons du système judiciaire du Nouveau-Brunswick et ont mené un éventail de poursuites dans le but d'assurer et d'accroître la sécurité publique et le respect de l'administration de la justice. Les avocats de la Couronne en droit de la famille ont comparu devant les tribunaux dans le cadre de diverses demandes de tutelle et de garde afin de favoriser la sécurité des enfants et des adultes qui avaient besoin de protection partout dans la province. De plus, les procureurs de la Couronne et les avocats de la Couronne en droit de la famille ont organisé des activités de formation juridique continue et les ont présentées aux membres de la profession, y compris aux étudiants en droit, aux policiers et aux enquêteurs de la protection de l'enfance.
- Les avocats de la Direction des services juridiques ont représenté le gouvernement devant des tribunaux administratifs et des tribunaux de droit commun de toutes les échelons du système judiciaire, y compris la Cour suprême du Canada. Les litiges mettaient en cause une foule de textes de loi comme la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages* du Nouveau-Brunswick. Les avocats ont donné des avis et des conseils au sujet de la conduite des affaires du gouvernement et de ses activités, notamment dans le cadre de contrats nationaux et internationaux comme les modifications à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et l'Entente commerciale Canada-Union européenne. Les avocats des Services juridiques ont également participé à l'organisation et à la présentation d'activités de

formation juridique continue à l'intention des membres de leur profession.

- Lawyers in the Legislative Services Branch, in addition to a very extensive legislative portfolio, made important contributions in various capacities to the New Brunswick Law Society, the Canadian Bar Association, The Uniform Law Conference, le Programme d'administration de la Justice dans les deux langues officielles, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, and the Canadian Institute for the Administration of Justice. Conversion of regulations to the new e-laws system, which required much work, was completed.
- Outre l'imposant portefeuille législatif dont ils sont chargés, les avocats de la Direction des services législatifs ont apporté d'importantes contributions de diverses natures au Barreau du Nouveau-Brunswick, à l'Association du Barreau canadien, à la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, au Programme d'administration de la justice dans les deux langues officielles, à l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada et à l'Institut canadien d'administration de la justice. La conversion des règlements dans le cadre du projet de publication électronique, qui a exigé beaucoup de travail, a été menée à terme.
- Lawyers in the branch continued their work on the ongoing statute revision project, which resulted in the deposit and proclamation into force of the Revised Statutes of New Brunswick, 2011, which included 137 Acts.
- Les avocats de la Direction ont poursuivi leur travail dans le cadre du projet de révision des lois, qui a donné lieu au dépôt et à la proclamation en vigueur des *Lois révisées* du Nouveau-Brunswick, 2011, comprenant 137 lois.

Mandate of the Office of the Attorney General

The mandate of the Office of the Attorney General is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest.

Mandat du Cabinet du procureur général

Le Cabinet du procureur général a pour mandat de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public.

Role and Responsibilities of the Attorney General

The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period.

Rôle et responsabilités du procureur général

En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans.

The Attorney General is entrusted with the following responsibilities:

- To administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;
- To represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- To provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- To represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- To provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- To provide legislative drafting services for the government; and,
- To print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act*.

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of her constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal advisor to government.

Le procureur général a les responsabilités suivantes :

- Administrer la justice pénale dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel* du Canada et aux lois du Nouveau-Brunswick;
- Représenter la Couronne dans tous les litiges civils et constitutionnels;
- Fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- Représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont remis en question;
- Conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- Fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- Imprimer et publier les lois, les règlements et la *Gazette royale*, comme le prescrit la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*.

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement dans tous les litiges ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement, rôle qui lui est dévolu par la Constitution.

Budget

The sum of \$3,396,000 was appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period commencing on April 1, 2011, and ending March 31, 2012.

Service Delivery by Practice Groups

The Attorney General provides advice and representation to various departments and Crown agencies on a wide range of matters. The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is composed of five practice groups: a Litigation Practice Group, an Employment and Administrative Law Practice Group, a Commercial, Corporate and Property Law Practice Group, a Government Services Practice Group, and a Constitutional Law Practice Group.

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment. It thereby allows the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to her.

The increasing complexity of legal matters dealt with by staff of the Legal Services Branch on behalf of the Executive Branch of government requires a certain degree of specialization on the part of lawyers. The practice group mode of service delivery combined with a collegial approach to the practice of law has been determined as the most effective model for the delivery of legal services.

Practice Group Directors

A senior lawyer has been designated as the Director of each practice group. Practice group Directors, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the administration of the operation of their practice group, including the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Budget

La somme de 3 396 000 \$ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1^{er} avril 2011 et se terminant le 31 mars 2012.

Prestation des services par groupes sectoriels

Le Cabinet du procureur général fournit des conseils et des services de représentation aux divers ministères et organismes de la Couronne relativement à diverses questions. La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général se compose de cinq groupes sectoriels, soit le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens, le groupe du contentieux, le groupe du droit du travail et du droit administratif, le groupe des services au gouvernement et le groupe du droit constitutionnel.

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser l'échange de connaissances. Le mode employé par la Direction des services juridiques est suffisamment souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire. Il permet à la procureure générale de tirer pleinement profit des ressources internes pour accélérer la résolution des affaires qui lui sont soumises.

La complexité croissante des questions juridiques confiées au personnel de la Direction des services juridiques au nom de l'organe exécutif du gouvernement exige un certain niveau de spécialisation chez les avocats. Il a été déterminé que le mode de prestation des services par groupes sectoriels, conjugué avec une approche consultative à l'égard de la pratique du droit, constitue la façon la plus efficace de fournir des services juridiques.

Directeurs des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé directeur de chaque groupe sectoriel. En plus de leurs responsabilités courantes, les directeurs sont chargés de la gestion du fonctionnement de leur groupe sectoriel, s'occupant entre autres de l'attribution équitable des tâches au sein du groupe en tenant compte de l'expérience de chacun de ses avocats.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Director for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Director then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are between the department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The Directors of the respective practice groups report to the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services), who in turn reports to the Deputy Attorney General.

Administration

The Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Department of Justice and Office of the Attorney General, and is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to his administrative duties, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is also responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New Brunswick. Since 2009, the Assistant Deputy Attorney General has also assumed the responsibilities of Director of the Constitutional Law Practice Group.

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and Crown agencies in commercial, corporate and property law, including the preparation of commercial documents on complex transactions, the preparation of legal documents necessary to complete the purchase, sale or leasing of real property by and on behalf of the Crown. Lawyers operating in this area are, by the very nature of the transactions which they are required to complete, required to have extensive knowledge in the respective area of expertise.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques doit soumettre sa demande au directeur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le directeur confie ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question à l'étude.

Les directeurs des groupes sectoriels relèvent du sous-procureur général adjoint des Services juridiques, qui lui relève du procureur général adjoint.

Administration

Le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est responsable de l'administration générale de la Direction des services juridiques du ministère de la Justice et du Cabinet du procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ses tâches administratives, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick. Depuis 2009, le sous-procureur général adjoint a aussi assumé le rôle de directeur du groupe sectoriel du droit constitutionnel.

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères et aux organismes de la Couronne en matière de droit des affaires, des sociétés et des biens dans la préparation de documents commerciaux sur des transactions complexes, de documents juridiques nécessaires à la finalisation de l'achat, de la vente ou de la location d'un bien immobilier au nom de la Couronne. Compte tenu de la nature des opérations qu'ils sont appelés à effectuer, les avocats affectés à ce groupe doivent avoir une connaissance approfondie de leur domaine de compétence.

Highlights

During the 2011-2012 fiscal year the Corporate, Commercial and Property Law Practice Group members handled a number of highly complex legal issues, provided legal advice and direction and negotiated a number of complex commercial transactions involving many leading New Brunswick businesses and enterprises, including:

- Acting as Canadian counsel providing assistance and support to American law firms in relation to the intervention of the Province of New Brunswick before the United States Federal Energy Regulatory Commission;
- Providing legal advice and assistance on matters involving national and international contracts, including amendments to the Agreement on Internal Trade (AIT) and Canada European Community Trade Agreement (CETA);
- Providing legal advice, assistance and/or representation on matters involving intellectual property, bankruptcy and receivership, including extensive court appearances on major commercial insolvency files;
- Negotiating and preparing legal documentation for the provision of financial assistance in areas of forestry, manufacturing, mining, farming, fishing and aquaculture industries, as well as the Information technology sector;
- Conducting research and providing legal advice on complex real property issues involving ownership and title to real property and major infrastructure projects (courts, hospitals, schools and bridges) throughout the Province, including the sale of the Algonquin Hotel in St. Andrews, the Saint John Harbour Bridge transaction and the Petitcodiac River land claims, and

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2011-2012, les membres du groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens se sont chargés d'un certain nombre de questions juridiques très complexes, ont fourni des conseils et des avis juridiques et ont négocié des transactions commerciales complexes avec de nombreuses grandes entreprises du Nouveau-Brunswick. Ils ont notamment :

- exercé les fonctions de conseillers juridiques canadiens, fournissant aide et services de soutien à des cabinets d'avocats américains relativement à l'intervention du gouvernement du Nouveau-Brunswick devant la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis;
- fourni des avis juridiques et donné un coup de main dans des affaires ayant trait à des contrats ou ententes à l'échelle nationale ou internationale, notamment dans l'apport de modifications à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et l'Accord commercial Canada-UE;
- fourni des services de consultation, de soutien et de représentation juridique sur des questions liées à la propriété intellectuelle, aux faillites et aux mises sous séquestre, y compris de nombreuses comparutions devant les tribunaux dans de grands dossiers d'insolvabilité d'entreprises;
- pris part à la négociation et à la préparation de documents juridiques visant une aide financière dans les domaines de la foresterie, des industries manufacturières, des mines, de l'agriculture, des pêches et de l'aquaculture, de même que des technologies;
- mené des recherches et fourni des avis juridiques sur des questions immobilières complexes ayant trait à la propriété et au titre de propriété, de même qu'aux projets d'infrastructures majeures (palais de justice, hôpitaux, écoles et ponts), un peu partout dans la province, notamment la vente de l'hôtel Algonquin à St Andrews, la transaction relative au pont du port de Saint John et les revendications territoriales entourant la rivière Petitcodiac;

- Providing ongoing advice to the Department of Finance with respect to public financing matters.
- fourni continuellement des conseils au ministère des Finances en ce qui a trait aux affaires de finances publiques.

Lawyers in this Practice Group also continued to participate as course instructors at the Bar Admission Course, lecturers at Continuing Legal Education seminars and as members of the New Brunswick Law Society Council and the Canadian Bar Association New Brunswick Branch Council.

Les avocats de ce groupe sectoriel ont également continué à agir à titre d'instructeurs au cours d'admission au Barreau et de conférenciers lors de séminaires du programme de formation juridique permanente, en plus d'être membres du conseil du Barreau du Nouveau-Brunswick et du conseil de la division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien.

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consisted of representation of the Province of New Brunswick, as well as certain Crown agencies, in litigation matters at all levels of courts and several adjudicative bodies.

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certains organismes de la Couronne dans les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant plusieurs tribunaux administratifs.

Highlights

- Members of this Practice Group represented government, Crown agencies and Crown corporations in Provincial Court and the Court of Queen's Bench (Trial and Family Division), for Motions, Trials, Settlement Conferences, Applications as well as appearances before the Court of Appeal of New Brunswick.
- Members appeared before the New Brunswick Insurance Board, the Assessment and Planning Appeal Board, the Labour and Employment Board, and the federal Property in Lieu of Taxes Advisory Panel.
- Issues addressed have included *Safer Communities and Neighborhoods Act*, *Right to Information and Protection of Privacy Act*, Registrar of Motor Vehicles matters, highway design and signage, the regulatory limit on general damages for minor personal injuries, illegal commercial signage on highways, expropriation of private lands for highway improvements, Crown construction projects,

Faits saillants

- Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement, des organismes de la Couronne et des sociétés de la Couronne devant la Cour provinciale, la Division de première instance et la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine pour des motions, des procès, des conférences de règlement amiable et des requêtes, ainsi que devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.
- Ils ont également comparu devant la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick, la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme du Nouveau-Brunswick, la Commission du travail et de l'emploi et le Comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôts du gouvernement fédéral.
- Ils ont traité de questions concernant la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages*, la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, les affaires relevant du registraire des véhicules à moteur, la conception et la signalisation routière, le plafond relatif aux dommages-intérêts généraux pour blessures personnelles mineures établi par la loi, les

provincial taxation issues relating to property tax, recovery of Medicare overpayments, appeals of firearm transportation permits, defamation actions, and defending decisions of provincial officials on judicial review, including the Superintendent of Insurance.

affiches commerciales illégales sur les routes, l'expropriation de terres privées pour l'amélioration des routes, les projets de construction de la Couronne, les enjeux provinciaux d'imposition foncière, le recouvrement de paiements en trop d'assurance-maladie, les appels relatifs aux autorisations de transport d'armes à feu, les poursuites en diffamation et la justification de décisions prises par des représentants du gouvernement provincial dans le cadre de contrôles judiciaires, notamment des décisions de la surintendante des assurances.

During the year, members of this Practice Group also made presentations on legal issues to client departments' specialized groups.

Au cours de l'année, les membres de ce groupe sectoriel ont donné des exposés sur des questions juridiques devant des groupes de spécialistes des ministères clients.

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies, as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service, and representation of certain Crown agencies listed under Part IV of the Public Service, before adjudicative bodies and all levels of courts. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

Groupe du droit du travail et du droit administratif

Ce groupe sectoriel assure entre autres la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation du gouvernement provincial en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique et la représentation de certains organismes de la Couronne de la Partie IV de la fonction publique devant des organismes juridictionnels et des tribunaux de toutes les instances, reflétant ainsi le fait que le droit du travail est devenu un domaine de spécialisation dans les provinces et les territoires du Canada.

Highlights

- Members of this Practice Group represented the Province before the Court of Appeal, Court of Queen's Bench, Provincial Court (*Firearms Act*), Labour and Employment Board (including matters under the *Pension Benefits Act* and the *Public Service Labour Relations Act*), Liquor Licensing Board, Nurses' Association of New Brunswick, Labour Adjudications, and the Human Rights Commission, including the Board of Inquiry.
- Members of this Practice Group provided advice, opinions, and representation on a continuing basis to government departments

Faits saillants

- Les membres de ce groupe sectoriel ont représenté le gouvernement provincial devant la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine, la Cour provinciale (*Loi sur les armes à feu*), la Commission du travail et de l'emploi (notamment concernant des questions relatives à la *Loi sur les prestations de pension* et la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*), la Commission des licences et permis d'alcool, l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, des tribunaux d'arbitrage en ressources humaines et la Commission des droits de la personne, y compris la Commission d'enquête.
- Les membres de ce groupe ont fourni des conseils, des avis et des services de représentation de façon continue aux

and Crown agencies on administrative law matters, employment-related matters, and represented them in employment-related proceedings before Boards, Adjudicators, all levels of Court, and at mediations before the New Brunswick Human Rights Commission.

- The issues addressed have included such matters as pension regulation, discrimination, regulation of the possession and transportation of firearms, liquor licensing, designation of essential services, position classification, collective bargaining, workers compensation, terminations, the duty to accommodate, discipline, regulation of professionals, layoff and recall, reasonable notice, harassment, conflict of interest, settlement agreements, employment contracts, the interpretation of collective agreements, and administrative and employment law legislation.

- Members of this Practice Group also provided continuing education presentations to departments and Crown agencies on employment and administrative law topics such as grievance and adjudications and conflict of interest.

Government Services Practice Group

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and Crown agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations.

The Government Services Practice Group continuously provided legal advice and, on occasion, legal representation to government on a wide area of important legal matters, including but not limited to:

organismes de la Couronne et aux ministères gouvernementaux concernant les affaires de droit administratif et les affaires relatives à l'emploi, et ont assuré leur représentation dans toutes les instances liées au droit du travail devant des commissions, des arbitres, des tribunaux de toutes les instances et à des séances de médiation devant la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick.

- Les membres du groupe ont traité de questions comme la réglementation des pensions, la discrimination, la réglementation de la possession et du transport d'armes à feu, les licences et les permis d'alcool, la désignation de services essentiels, la classification des postes, la négociation collective, l'indemnisation des travailleurs, les cessations d'emploi, l'obligation de prendre des mesures d'adaptation, la discipline, la réglementation des professionnels, les mises à pied et le rappel au travail, les préavis raisonnables, le harcèlement, les conflits d'intérêts, les règlements à l'amiable, les contrats de travail et l'interprétation de conventions collectives, ainsi que des dispositions législatives en matière de droit administratif et de droit du travail.

- Ce groupe a également fait des présentations d'éducation permanente à l'intention des ministères et des sociétés de la Couronne sur des questions liées au droit du travail et au droit administratif, notamment les griefs, les audiences d'arbitrage et les conflits d'intérêt.

Groupe des services au gouvernement

Ce groupe fournit principalement des services sous forme d'avis aux ministères et aux organismes de la Couronne sur des questions d'interprétation législative et de conseils généraux relatifs à la façon dont sont menées les affaires et les activités du gouvernement.

Le groupe des services au gouvernement a fourni de façon continue des conseils juridiques et, à l'occasion, des services de représentation juridique au gouvernement tout au long de l'exercice sur une grande variété de questions de droit, entre autres :

- Ministerial and Executive authority,
 - Crown lands,
 - Crown construction,
 - government procurement,
 - education and post-secondary education,
 - right to information and protection of privacy,
 - civil liability,
 - taxation,
 - family services,
 - name changes,
 - service of foreign documents,
 - aquaculture and agriculture, and
 - various matters involving the health and safety of the public.
- le pouvoir ministériel et exécutif;
 - les terres de la Couronne;
 - les constructions de la Couronne;
 - les achats gouvernementaux;
 - l'éducation et l'éducation postsecondaire;
 - le droit à l'information et la protection de la vie privée;
 - la responsabilité civile;
 - la fiscalité;
 - les services à la famille;
 - les changements de nom;
 - la signification de documents étrangers;
 - l'agriculture et l'aquaculture;
 - diverses questions liées à la santé et à la sécurité publique.

Constitutional Law Group

The Constitutional Law Group provides advice to government on important and complex legal issues and legal representation before Administrative Tribunals and Courts at all levels including the Supreme Court of Canada.

The Constitutional Law Group provided opinions on the constitutional validity of government legislative and regulatory changes during the course of the year. This Practice Group provided opinions to government on issues including but not limited to the division of powers between the federal and provincial governments, official languages, Charter issues, and aboriginal matters.

Highlights

Examples of litigation in which this Practice Group was involved before the Supreme Court of Canada are:

- The Province intervened in a Reference filed at the Supreme Court of Canada to determine whether a proposed *Canadian Securities Act* was within the authority of the Parliament of Canada to enact.

Groupe du droit constitutionnel

Le groupe du droit constitutionnel fournit des conseils au gouvernement au sujet de questions juridiques importantes et complexes, en plus de le représenter devant les tribunaux administratifs et des tribunaux de toutes les instances, y compris la Cour suprême du Canada.

Les membres du groupe du droit constitutionnel ont également fourni leur avis juridique concernant la validité constitutionnelle de toutes les modifications législatives et réglementaires apportées au cours de l'exercice financier. De plus, les membres ont fourni des conseils juridiques au gouvernement au sujet de questions comme la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les langues officielles, les questions liées à la Charte et les questions autochtones.

Faits saillants

Exemples de litiges où ce groupe sectoriel s'est trouvé devant la Cour suprême du Canada :

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est intervenu dans l'affaire d'un renvoi à la Cour suprême du Canada pour déterminer si le Parlement du Canada avait l'autorité de promulguer une loi canadienne intitulée *Loi sur les valeurs mobilières*.

- The Province also intervened in the case of the Attorney General of Quebec et al. v. A, et al., a matter involving the rights and obligations of *de facto* spouses in Quebec upon separation.
- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est également intervenu dans l'affaire *Procureur général du Québec, et al. c. A, et al.* concernant les droits et obligations des conjoints de fait au Québec en cas de séparation.

Legislative Services Branch

The mandate of the branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both French and English.

The branch also provides advice to the Attorney General, the Deputy Attorney General, and the Executive Council Office and Cabinet on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on Cabinet agenda items, and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the *Regulations Act*. The Legislative Publishing Unit is also located in the branch, and discharges the responsibilities of the Queen's Printer as provided by *The Queen's Printer Act*. The statutory functions of those officers are part of the branch's mandate. Through the Legislative Publishing Unit, acts and regulations are published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*.

The branch is also mandated with revising its legislation and reforming its e-publication systems.

The branch provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements en français et en anglais.

La Direction fournit des conseils au procureur général, au procureur général adjoint, au Bureau du Conseil exécutif et au Cabinet relativement à toutes les questions d'ordre législatif présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

La Direction fournit aussi des avis juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le Registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Unité des publications législatives, qui s'acquitte du mandat conféré à l'Imprimeur de la Reine par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, font partie de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont publiés et distribués par l'intermédiaire de l'Unité des publications législatives.

La Registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*.

La Direction a aussi le mandat de réviser les dispositions législatives dont elle est responsable et de réaménager ses systèmes de publication électronique.

La Direction fournit une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services visant à sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques.

PLEIS-NB receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Le SPEIJ-NB est financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, et il reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Highlights

The 2011-2012 fiscal year was a busy one for the Legislative Services Branch. The branch dealt with a heavy workload in terms of the complexity of the legislative portfolio. A total of 57 bills drafted in the Legislative Services Branch received Royal Assent between April 1, 2011, and March 31, 2012, many of which dealt with significant Government priorities. Also, 102 regulations drafted in the branch were filed with the Registrar of Regulations.

Faits saillants :

Le personnel de la Direction des services législatifs a été fort occupé pendant l'exercice de 2011-2012. La Direction a dû composer avec une lourde charge de travail en raison de l'ampleur et de la complexité du portefeuille législatif. Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 57 projets de loi préparés par la Direction, bon nombre d'entre eux portant sur des priorités du gouvernement, ont reçu la sanction royale. De plus, 102 règlements rédigés par la Direction ont été déposés auprès du Registraire des règlements.

- The branch administrator continued in her capacity as Acting Deputy Attorney General and Acting Deputy Minister of Justice and Consumer Affairs, until March 15, 2012, when she was appointed Deputy Attorney General and Deputy Minister of Justice.
- La gestionnaire de la Direction a continué à exercer son rôle de sous-procureure générale et sous-ministre adjointe par intérim de la Justice et de la Consommation jusqu'à ce qu'elle soit nommée sous-procureure générale et sous-ministre de la Justice et de la Consommation le 15 mars 2012.
- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comment on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the branch continues to participate. All Law Reform Notes are now archived and available on the branch's website.
- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du Bulletin de la réforme du droit ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer. Toutes les éditions du Bulletin de la réforme du droit sont maintenant archivées et affichées sur le site Web de la Direction.
- In addition to an extensive legislative portfolio, Legislative Services staff members either chaired or participated in the work of the following organizations: the Commonwealth Association of Legislative Counsel, the Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada, the Canadian Institute for the Administration of Justice, the Uniform Law Conference of Canada, the Advisory Group on Private International Law, the Rules of Court Committee, the Comité de normalisation du Programme de l'administration de la Justice
- En plus de s'occuper du grand nombre de dossiers législatifs dont ils sont chargés, des membres du personnel de la Direction des services législatifs ont occupé la présidence ou ont participé aux travaux des organisations suivantes : la Commonwealth Association of Legislative Counsel, l'Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada, l'Institut canadien d'administration de la justice, la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, le Groupe consultatif sur le droit international privé, le Comité des règles

dans les deux langues officielles, the Queen's Printers Association of Canada and the Canadian Bar Association. The Branch administrator was a guest lecturer on several occasions at the UNB Faculty of Law.

- The acting branch administrator continued her mandate on the Executive of the New Brunswick Branch of the Canadian Bar Association, becoming President of the Branch in September 2011.
- Lawyers in the branch continued their work on the ongoing statute revision project, which resulted in the deposit and proclamation into force of the Revised Statutes of New Brunswick, 2011, which included 137 Acts.
- La gestionnaire par intérim de la Direction a continué à s'acquitter de son mandat au sein du conseil d'administration de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien.
- Les avocats de la Direction ont poursuivi leur travail dans le cadre du projet de révision des lois, qui a donné lieu au dépôt et à la proclamation en vigueur des *Lois révisées* du Nouveau-Brunswick, 2011, comprenant 137 lois.

Public Prosecution Services Branch

Mission Statement

To seek justice according to law. This high public duty shall be pursued firmly but fairly, with an ingrained sense of dignity, in search for the truth.

The Public Prosecution Services Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Youth Criminal Justice Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the Province. This includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The branch operates from a central office and 6 regions throughout the Province; a Regional Director supervises each region. The Crown Prosecutors in the branch advise in a pre-charge approval role whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. The test is whether there is a reasonable prospect of a conviction - that is, whether a conviction is more likely than an acquittal before an

Direction des services des poursuites publiques

Énoncé de mission

Obtenir justice conformément aux lois et aux règlements. Cette fonction publique extrêmement importante doit être exercée en faisant preuve de fermeté, d'équité et d'un sens inné de la dignité, toujours en quête de la vérité.

La Direction des services des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues par le *Code criminel* du Canada, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun de ces derniers étant dirigé par un directeur régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer, à l'étape d'autorisation préalable à l'accusation, s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Il s'agit de déterminer s'il y a matière raisonnable à

impartial trier of fact properly directed in accordance with the law. When charges proceed to trial, the Crown Prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

In addition, branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Social Development under the *Family Services Act*, and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the Province, and participates in the development and implementation of criminal law policies. The branch provides assistance to the Chief Coroner by designating Crown Prosecutors to aid in the presentation of evidence at Coroner's inquests. The branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the *Criminal Code of Canada*.

Working out of the central office, the Assistant Deputy Attorney General, provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the Province.

The branch also assists the Attorney General in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The branch is firmly committed to participating in the development of criminal prosecution policy and standards. To that end, the branch is a member of the Federal/Provincial/Territorial Heads of Prosecutions Committee (HOP). The branch's participation on this committee continues to be a priority.

The branch participates in various federal, provincial and territorial (FPT) working groups on such wide-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high-risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the wrongfully

condemnation et s'il est davantage probable qu'un juge impartial des faits instruit conformément au droit rende un verdict de culpabilité plutôt qu'un verdict d'acquittement. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre du Développement social, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes, et agissent au nom de l'autorité centrale en ce qui concerne l'exécution d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois dans la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider relativement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique du procureur général lorsqu'il est partie à une action devant la Commission d'examen du Nouveau-Brunswick sous le régime de l'article 672.5 du *Code criminel du Canada*.

Au bureau central, le sous-procureur général adjoint fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi qu'à son application dans la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction tient à participer à l'élaboration des principes directeurs et des normes en matière de poursuites pénales. C'est la raison pour laquelle elle est membre du Comité fédéral-provincial-territorial des chefs des poursuites pénales. La participation de la Direction aux travaux de ce comité continuera d'être une priorité.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence

convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega-cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, and information technology, and also participates in consultations with FPT criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code of Canada*.

Family Crown Services are involved in a number of interprovincial working groups as well, including FPT Central Authorities; FPT advisory committee on the ratifications of new states under the Hague Convention; and FPT cross border mediation.

The branch is a member of the International Association of Prosecutors (IAP). The objective of the association is the promotion of fair, effective, impartial and efficient prosecution of criminal offences, and the promotion of high standards and principles in the administration of criminal justice. The branch signed a Compliance Certificate in June 2004, accepting as minimum standards in this Province the IAP *Standards of Professional Responsibility and Statement of the Essential Duties and Rights of Prosecutors*.

Highlights

- The newly created Appellant and Education counsel position within Specialized Prosecutions has in the last year demonstrated that a consistent legal approach before the New Brunswick Court of Appeal creates better results in terms of case law and precedents. This position further assists in a timely sharing of the decisions with other prosecutors. As well, this counsel has coordinated the legal training of staff in order to meet the mandatory continuing legal education requirements of the New Brunswick Law Society. A new Orientation program for newly hired prosecutors was also implemented. The Establishment of a 3 year educational plan with an educational committee was further created.

conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, le Registre national des délinquants sexuels, les personnes condamnées à tort, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives à l'endroit du crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle participe également à des consultations avec des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux du système de justice pénale en ce qui concerne les projets de modification du *Code criminel du Canada*.

Les procureurs de la Couronne en droit de la famille ont pris part aux travaux d'un certain nombre de groupes de travail interprovinciaux, dont les autorités fédérales, provinciales et territoriales pour la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, le comité consultatif fédéral, provincial et territorial sur la ratification de nouveaux États pour la Convention de La Haye et le comité fédéral, provincial et territorial sur la médiation transfrontalière.

La Direction est membre de l'Association internationale des procureurs (AIP). Cette association a pour objectif de promouvoir la poursuite efficace, équitable, impartiale et efficiente des infractions pénales et l'adoption de normes et de principes stricts en ce qui concerne l'administration de la justice pénale. En juin 2004, la Direction a signé un certificat de conformité par lequel elle a accepté comme normes minimales dans la province les *Normes de responsabilité professionnelle et déclaration des droits et devoirs essentiels des procureurs* de l'AIP.

Faits saillants

- Au cours de la dernière année, la création d'un nouveau poste d'avocat chargé des affaires de la Cour d'appel et des affaires relatives à l'éducation au sein de la Section des poursuites spéciales a prouvé que la mise en œuvre d'une approche juridique cohérente devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick donne lieu à une amélioration de la jurisprudence et des modèles d'actes. La personne titulaire de ce poste contribue également au partage plus rapide des jugements avec d'autres procureurs. Cette personne est responsable de la coordination des séances de formation juridique du personnel afin de répondre aux exigences du Barreau du Nouveau-Brunswick en matière de

perfectionnement professionnel obligatoire. Un nouveau programme d'orientation à l'intention des procureurs nouvellement embauchés a également été mis en place. De plus, un plan de formation de trois ans élaboré avec la collaboration d'un comité attiré a été mis en place.

- The Branch participated in the drafting of the *Uniform Law Conference of Canada's Final Report on Criminal Liability for Recanted K.G.B Statements* which will be presented in August 2012. This report provides various options in dealing with a very real problem in the prosecution of sensitive matters, specifically where vulnerable victims are at risk.
- La Direction a pris part à la rédaction du rapport final sur la responsabilité criminelle relative aux déclarations après mise en garde rétractées de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada dont la présentation est prévue pour août 2012. Le rapport présente diverses solutions pour traiter un problème très réel dans la poursuite d'affaires délicates, en particulier lorsque des victimes vulnérables sont à risque.
- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation as well as the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2011, and assisted in coordinating criminal law courses for bar admission students of both University of New Brunswick Law School and la faculté de droit de Université de Moncton.
- Les procureurs de la Couronne de la Direction ont participé, avec des collègues du système judiciaire, à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à l'occasion de la Conférence sur le droit pénal de l'Association du Barreau canadien et de l'assemblée mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien, ainsi que devant l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2011 et ils ont aidé à coordonner les cours de droit pénal préalables à l'admission au Barreau à l'intention des étudiants des facultés de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton.
- Prosecutors participated as trainers and participants in the Intensive Trial Advocacy Program at the Faculté de Droit at the Université de Moncton. This program was designed to train lawyers in basic trial techniques applicable to both criminal and civil litigators through continual participation in simulated trial sessions, coupled with individual and group critiques by experienced trial counsel and judges
- Les procureurs ont agi à titre de formateurs et de participants au programme intensif de formation des plaideurs de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Ce programme a été conçu pour fournir aux avocats spécialisés en droit criminel ainsi qu'à ceux spécialisés en droit civil des techniques de base en situation de procès en les faisant participer continuellement à des séances simulées, auxquelles s'ajoutent des critiques individuelles et de groupe de la part d'avocats et de juges au procès d'expérience.
- Prosecutors participated in judging at the faculté de droit de l'Université de Moncton mock trials for the McKelvey Cup. Teams
- Les procureurs ont siégé au groupe d'évaluateurs au tribunal-école organisée à la Faculté de droit de l'Université de Moncton

represented were Dalhousie, University of New Brunswick and Université de Moncton Law Schools. The winner moved on to the National Competition for the Sopinka Cup in Ottawa, Ontario.

pour l'obtention de la coupe McKelvey. Les équipes qui s'affrontaient provenaient des facultés de droit de l'Université Dalhousie, de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton. L'équipe gagnante a ensuite participé à la compétition nationale qui a eu lieu à Ottawa, en Ontario, pour l'obtention de la coupe Sopinka.

Committees and Specialists

Several internal committees remain active. These include: Convictions Review Committee; Policy and Guidelines Committee; Domestic Violence Committee; and Case Consultation and Risk Management Committee, National Liaison Committee on Proceeds of Crime and the Uniform Law Conference of Canada.

Family Crown Services sits on the Interdepartmental Child Welfare Committee, the central and regional CART (Children at Risk Team), the central Implementation Team for new child protection initiatives, the Access to Family Justice Working Group, and the Saint John Family Court Pilot Project Team.

Emerging Trends

- Criminal cases continue to become increasingly more complex, and the evidence more voluminous. Some cases can take months of preparation and months to prosecute. This is challenging for a relatively small prosecution service. Parliament continues its aggressive stance on crime and the numerous changes to the Criminal Code continue to severely task our Prosecutions Services.
- New Brunswick is not immune to developing trends in criminal offences. We have seen recent infiltration of organized crime, the proliferation of child pornography, and complex white collar crimes, especially fraudulent acts and transactions over the Internet and across borders.

Comités et spécialistes

Plusieurs comités continuent d'être actifs, dont le comité sur la prévention des condamnations injustifiées, le comité sur les directives et les marches à suivre, le comité sur la violence familiale, le comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques, le comité national de liaison sur les produits de la criminalité et la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.

Les procureurs de la Couronne en droit de la famille font partie du comité interministériel sur le bien-être de l'enfance, de l'équipe centrale et régionale sur les enfants à risque, de l'équipe de mise en œuvre centrale des nouvelles initiatives en matière de protection de l'enfance, du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale et du projet pilote de justice familiale à Saint John.

Nouvelles tendances

- Les instances criminelles continuent de devenir de plus en plus complexes et l'ensemble de la preuve, de plus en plus volumineux. Certaines instances demandent des mois de préparation et il faut parfois aussi des mois pour les traduire en justice. Cette réalité représente un défi imposant pour un service de poursuite de taille relativement modeste. Le gouvernement fédéral maintient sa position agressive vis-à-vis la criminalité et les nombreuses modifications apportées au *Code criminel* continuent d'embourber les Services des poursuites de la province.
- Le Nouveau-Brunswick n'est pas à l'abri des tendances émergentes relatives aux infractions criminelles. Nous avons récemment constaté l'infiltration du crime organisé, la prolifération de la pornographie juvénile, ainsi que l'augmentation de la criminalité complexe en col blanc, particulièrement les transactions et les actes frauduleux par voie électronique ou transfrontalière.

- As seen during the last hiring process, there is a growing concern regarding the lack of qualified lawyers seeking employment with the Office of the Attorney General. This concern is heightened by the high number of anticipated retirements by Crown Prosecutors in the next few years. As a result the Branch has created an eligibility list of potential candidates to assist in a more effective process of recruiting.
- Comme nous l'avons constaté lors du dernier processus d'embauche, le manque d'avocats qualifiés se cherchant un emploi au sein du Cabinet du procureur général soulève de plus en plus de préoccupations. Cette préoccupation est aggravée par le fait que de nombreux procureurs de la Couronne devraient prendre leur retraite au cours des prochaines années. Par conséquent, la Direction a créé une liste d'admissibilité de candidats potentiels en vue de rendre le processus de recrutement plus efficace.

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Office in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice et de la Consommation dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Direction de la gestion des installations

La Direction de la gestion des installations est chargée de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Highlights

Saint John Courthouse:

- Call for Expression of Interest January 30, 2009
- Design completed May, 2009
- RFP issued May 22, 2009
- RFP closed October 7, 2009 (3 Respondents)

Faits saillants :

Palais de justice de Saint John :

- Lancement de l'appel de déclarations d'intérêt le 30 janvier 2009;
- Achèvement de la conception en mai 2009;
- Lancement de la demande de propositions le 22 mai 2009;
- Fermeture de la demande de propositions le

7 octobre 2009 (trois soumissionnaires);

- Government decides not to go PPP on November 6, 2009 (more value for money in a publicly funded traditional tender approach)
- Décision du gouvernement de ne pas avoir recours à un partenariat public-privé le 6 novembre 2009 (plus économique d'avoir recours au processus d'appel d'offres traditionnel financé par les fonds publics);
- Foundations and structural steel tender closed February 25, 2010
- Fermeture, le 25 février 2010, de l'appel d'offres pour l'aménagement de la fondation et de la structure en acier;
- Phase 2 (remainder of Building) tender closed December 9, 2010
- Fermeture de l'appel d'offres pour la phase 2 (reste de l'édifice) le 9 décembre 2010;
- Expected construction substantial completion - Summer 2012
- Achèvement substantiel des travaux de construction prévu à l'été 2012.
- Expected move in date – November/December 2012
- Date anticipée du déménagement – novembre ou décembre 2012;
- Expected opening date to the public – January 2, 2013
- Date anticipée de l'ouverture au public – le 2 janvier 2013

Table / Tableau 1
Facilities Management / Gestion des installations
Work Done / Travail Accompli

City / Location	Date	Building / Édifice	Area / Location	Work Done / Travail Accompli
Fredericton	March / Mars 2012	Courthouse / Palais de justice	Court of Appeal & Law Library / Cour d'appel et bibliothèque de droit	Addition of two new supernumerary offices and renovations to the Law Library / Ajout de deux nouveaux cabinets de juges surnuméraires et rénovation de la bibliothèque de droit
Fredericton	November / Novembre 2011	Courthouse / Palais de justice	Prosecution Suite / Cabinets des procureurs de la Couronne	Addition of a new security vestibule / Ajout d'un nouveau sas de sécurité
Fredericton	March / Mars 2012	Courthouse / Palais de justice	Prosecution Suite / Cabinets des procureurs de la Couronne	Addition of electrical outlets in video room / Ajout de prises de courant dans la salle de vidéo
Fredericton	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Courtroom 3 / Salle d'audience 3	Modifications to Judges Dais / Modifications au bureau du juge
Fredericton	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Judicial Suites / Cabinets des juges	Renovations to Justice Baird's Chambers and washroom, replacement of flooring in Justice Clendening's Chambers / Rénovation du cabinet et des toilettes de la

				juge Baird et remplacement du plancher du cabinet de la juge Clendening
Fredericton	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Courtroom 5 / Salle d'audience 5	Repairs to roof, ceiling, ventilation, lighting, etc. due to collapsed ceiling / Réparations au toit, au plafond et aux systèmes de ventilation et d'éclairage en raison de l'effondrement du plafond
Fredericton	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Basement, old canteen area / Sous-sol, espace où se trouvait la cantine	Repairs due to water damage from collapsed ceiling in Courtroom 5 / Réparations des dommages causés par l'eau lors de l'effondrement du plafond de la salle d'audience 5
Fredericton	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Courtroom 7 / Salle d'audience 7	Repairs to ceiling / Réparations au plafond
Woodstock	July / Juillet 2011	Courthouse / Palais de justice	Throughout building / Ensemble du bâtiment	Replacement of panic buttons / Remplacement des boutons d'alarme
Woodstock	March / Mars 2012	Courthouse / Palais de justice	Courtrooms, some of the offices and hallway / Salles d'audience, certains bureaux et corridors	New carpet and painting / Installation de nouveaux tapis et peinture
Woodstock	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Exterior, Front of building / Devant du bâtiment	New windows / Installation de nouvelles fenêtres
Woodstock	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Basement / Sous-sol	New ventilation system / Installation d'un nouveau système de ventilation
Grand Falls / Grand-Sault	March / Mars 2012	Provincial Building / Édifice provincial	Prosecution Suite / Cabinets des procureurs de la Couronne	New security/glass door at entrance to suite / Installation d'une nouvelle porte de sécurité en vitre à l'entrée des cabinets
Edmundston	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice		New storage room built / Construction d'une nouvelle salle d'entreposage
Edmundston	March / Mars 2012	Courthouse / Palais de justice	Four Courtrooms and offices / Quatre salles d'audience et bureaux	New carpet / Installation de nouveaux tapis
Bathurst	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Judicial Suites / Cabinets des juges	New flooring and painting in Judge LeBlanc's Office / Installation d'un nouveau plancher et peinture dans le cabinet du juge Leblanc

Miramichi	October / Octobre 2011	Courthouse / Palais de justice	Main Lobby / Entrée principale	Installation (including minor repairs) of the existing metal scanner in the main lobby of the building / Installation et réparation mineure du détecteur de métaux existant dans l'entrée principale
Elsipogtog	June / Juin 2011	Healing to Wellness Court / Tribunal du mieux-être	Courtroom / Salle d'audience	New prisoner box / Installation d'un nouveau banc des accusés
Elsipogtog	November / Novembre 2011	Healing to Wellness Court / Tribunal du mieux-être	Court steno/court coordinator office / Bureau du sténographe et du coordonnateur judiciaire	New dutch (split) door / Installation d'une nouvelle porte coupée
Sussex	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Entire building / Ensemble du bâtiment	Renovations to air system / Rénovation du système de ventilation
Sussex	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Exterior of building / Extérieur du bâtiment	New windows / Installation de nouvelles fenêtres
St. Stephen	2011 / 2012	Courthouse / Palais de justice	Courtroom, file/utility room / Salle d'audience et salle de dossiers et de rangement	New carpet / Installation de nouveaux tapis

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for calendar years 2010 and 2011 is shown in the following table:

Commissaire consultatif de l'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le commissaire consultatif de l'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le commissaire exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire pour les années civiles 2010 et 2011.

Table / Tableau

**Comparative Statistical Summary, Expropriations Advisory Officer by Calendar Year /
Tableau statistique comparatif, Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par
année civile**

Activities / Activités	2010	2011
Notices of intention to expropriate / Avis d'intention d'exproprier	25	12
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	198	98
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	249	92
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	17	1
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	2	1
Hearings / Audiences	1	2

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to senior management, departmental managers and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, accounting services, and revenue and expenditure forecasting, as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying victims and beneficiaries, receiving revenue, and maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

Specific support is provided to senior management through the preparation of Public Accounts, Main Estimates, Budget, and required Board of Management documentation. In addition, the branch provides business case analyses of the financial impact of major Departmental initiatives.

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et des services de soutien aux hauts fonctionnaires, aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les victimes et les prestataires, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice et du Procureur général.

La Direction fournit des services de soutien particulièrement à la haute direction pour la préparation des comptes publics, du budget principal, des prévisions budgétaires et des documents requis par le Conseil de gestion. De plus, la Direction se charge de l'analyse de rentabilisation des répercussions financières des grands projets du Ministère.

The Departmental Services Unit includes telephone systems and general services (i.e.: vehicle policy, parking, etc.).

L'unité de la gestion des services ministériels comprend des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.)

Highlights

- The branch led the Department's budget process in meeting established targets and in supporting major new program initiatives such as the opening of the Moncton and Elsipogtog courthouses.
- The branch underwent a major reorganization with the departure of several members of the Financial Services Team.
- The branch held a strategic planning session to enhance alignment with government direction and core services.
- Training sessions on JIS and Oracle Receivables were well attending by staff.
- Extensive work continued with Office of the Public Trustee for policy development and accounting expertise.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides leadership to the Department of Justice and Consumer Affairs and the Office of the Attorney General on human resource planning, recruitment, classification, labour relations, training, performance management, change management, organizational development and human resource policy, and program implementation.

Highlights

- Provided ongoing advice and guidance to senior management.
- 8 separate competitions were held and 12 reclassifications were completed.

Faits saillants :

- La Direction a dirigé le processus budgétaire du Ministère pour ce qui est de l'atteinte des objectifs fixés et l'appui des initiatives d'envergure en matière de programmes, telles que l'ouverture des palais de justice de Moncton et d'Elsipogtog.
- Il y a eu une réorganisation importante au sein de la Direction en raison du départ de plusieurs membres de l'équipe.
- La Direction a tenu une séance de planification stratégique afin d'optimiser l'harmonisation avec l'orientation du gouvernement et les services de base.
- Bon nombre de membres du personnel ont pris part à des séances de formation au sujet du SIJ et d'Oracle Receivables.
- La Direction a poursuivi son vaste travail d'élaboration de directives et de comptabilité en collaboration avec le Bureau du curateur public.

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines assure le leadership pour le ministère de la Justice et de la Consommation et pour le Cabinet du procureur général en matière de planification des ressources humaines, de recrutement, de classification, de relations de travail, de formation, de gestion du rendement, de gestion du changement, de développement organisationnel et de mise en oeuvre des politiques et des programmes sur les ressources humaines.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir des avis et des conseils à la haute direction.
- En tout, huit concours distincts ont été tenus et 12 reclassifications ont été effectuées.

- Reduced the time required to hire public prosecutors by improving the competition advertisement and interview process.
- Completed a Strategic Plan for the departmental Human Resources Branch.
- Provided extensive labour relations work, involving negotiations for an MOU for previously excluded casual bargaining employees, collective bargaining, and resolution of grievances.
- Provided training to various branches on Human Resources matters such as team building and healthy workplace.
- La Direction a réduit le temps nécessaire à l'embauche de procureurs de la Couronne en améliorant le processus de concours et d'entrevue.
- L'élaboration d'un plan stratégique pour la Direction a été achevée.
- La Direction a accompli des travaux considérables en matière de relations de travail, notamment des négociations relatives à un protocole d'entente visant des employés occasionnels syndiqués auparavant exclus, des négociations collectives et des règlements de griefs.
- La Direction a fourni de la formation à diverses autres directions sur des questions de ressources humaines, telles que le développement de l'esprit d'équipe et le milieu de travail sain.

Overall Summary of Staffing Activity

Pursuant to section 4 of the *Civil Service Act*, the Deputy Minister of the Office of Human Resources delegates staffing to each Deputy Head for their respective departments. Please find below a summary of the staffing activity for 2011-2012 for the Office of the Attorney General.

- The department advertised eight (8) competitions, including six (6) open competitions and two (2) intra-departmental competitions.
- Pursuant to section 15 and 16 of the *Civil Service Act*, the department made the following appointments using other processes to establish merit than the competitive process:

Résumé général de l'activité de dotation en personnel

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le sous-ministre du Bureau des ressources humaines délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de son ministère respectif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation pour l'exercice 2011-2012 du Cabinet du procureur général.

- Le Cabinet a lancé huit concours, dont six concours publics et deux concours interministériels.
- Conformément à l'article 15 et à l'article 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué des nominations au moyen d'autres méthodes destinées à déterminer le mérite, sans concours, que voici :

Appointment type / Type de nomination	Section of the <i>Civil Service Act</i> / <i>Article de la Loi sur la Fonction publique</i>	Number / Nombre
Specialized Professional, Scientific or Technical / Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	15(1)	0
Equal Employment Opportunity Program / Programme d'égalité d'accès à l'emploi	16(1)(a)	0
Departmental/Corporate Talent Management Program / Programme de gestion du talent ministériel et au niveau du gouvernement	16(1)(b)	2
Lateral transfer / Mutation latérale	16(1)(c)	4
Regular appointment of casual/ temporary / Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	16(1)(d)(i)	0
Regular appointment of students/apprentices / Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	16(1)(d)(ii)	0
Total number of appointments without competition / Nombre total de nominations sans concours		6

- Pursuant to section 33 of the *Civil Service Act*, no complaints alleging favouritism were made to the Deputy Head of the Office of the Attorney General and no complaints were submitted to the Ombudsman.
- Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant du favoritisme n'a été déposée au sous-ministre du Cabinet du procureur général et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'Ombudsman

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department.

The Branch provides:

- Software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- Development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions;
- Database maintenance and support;

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère.

Elle assure :

- l'entretien des logiciels et services de soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour internet et les applications client-serveur;
- l'élaboration d'applications faites sur mesure, acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, intégration des systèmes et évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- l'entretien et soutien des bases de données;

- Technical advice to Departmental management on technological issues;
 - Advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
 - Facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;
 - Direction for business transformation projects;
 - Facilitation in strategic information planning and enterprise architecture; and
 - Research of business requirements and best practices.
- la prestation de conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions technologiques;
 - la prestation de conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
 - la facilitation de la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;
 - la prestation de conseils pour les projets de transformation des activités;
 - la facilitation de la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise;
 - la prestation de services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the Office of the Attorney General's overall corporate strategy and direction.

The branch represents the Office on numerous federal/provincial/territorial committees, plays an integral role in planning and policy development, and provides executive support to the Attorney General and Deputy Attorney General.

Highlights

Policy and Planning was involved in a number of projects in the 2011-2012 fiscal year. Among these, the branch:

- Provided legislative co-ordination services for the Office of the Attorney General.

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux politiques et à l'orientation du Cabinet du procureur général.

Des membres de son personnel représentent le Cabinet au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. La Direction joue un rôle clé dans la planification et l'élaboration des politiques et offre aussi des services de soutien administratif au procureur général et au procureur général adjoint.

Faits marquants :

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs projets importants au cours de l'exercice financier 2011-2012, dont les suivants :

- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Cabinet du procureur général.

- Co-ordinated federal/provincial/territorial activities, and represented the Office of the Attorney General on a number of federal/provincial/territorial committees and working groups, including: Co-ordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice, and several of its subcommittees; and Co-ordinating Committee of Senior Officials – Youth Justice.
- Elle a coordonné la participation du Cabinet du procureur général aux activités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Cabinet au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités, ainsi que le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents.
- Participated in the revision of the Public Prosecutions Operational Manual.
- Elle a participé à la révision du Manuel pratique des services des poursuites publiques.

Communications Branch

The role of the Communications Branch is to provide strategic communication planning and advice to the Attorney General and senior managers about communication issues.

The branch prepares news releases, speaking notes and briefing notes for the Office of the Attorney General and provides ministerial support and co-ordinates activities related to the Legislative Assembly, as well as managing the Office's web page.

The Communications Director, acting as spokesperson for the Office, responds to inquiries from the media and the public.

Direction des communications

La Direction des communications offre des services de planification stratégique des communications et conseille au Procureur général et les cadres supérieurs relativement aux questions de communications.

Le personnel de la Direction prépare des communiqués de presse, des notes d'allocution et des notes d'information pour le compte du Cabinet du procureur général, offre des services de soutien au ministre, coordonne les activités relatives à l'Assemblée législative et gère le site Web du Cabinet.

À titre de porte-parole du Cabinet, le directeur des communications répond aux demandes de renseignements des médias et du public.

Appendices

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Attorney General and administered by the Office of the Attorney General (March 31, 2012)

Absconding Debtors
 Age of Majority
 Arbitration
 Arrests and Examinations
 Assignments and Preferences
 Attorney General, An Act Respecting the Role of the

Canadian Judgments
 Charter Compliance Acts
 Civil Forfeiture
 Class Proceedings
 Conflict of Laws Rules for Trusts
 Contributory Negligence
 Criminal Prosecution Expenses
 Crown Debts

Defamation
 Demise of the Crown
 Devolution of Estates

Easements
 Electronic Transactions
 Entry Warrants
 Escheats and Forfeitures
 Evidence
 Executors and Trustees
 Expropriation

Factors and Agents
 Fatal Accidents
 Foreign Judgments
 Frustrated Contracts

Garnishee
 Great Seal
 Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
 Inquiries
 Interjurisdictional Support Orders
 International Child Abduction

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du Procureur général et mises en application par le Cabinet du Procureur général (le 31 mars 2012)

Accidents mortels
 Actes d'intrusion
 Age de la majorité
 Arbitrage
 Arbitrage commercial international
 Archives publiques
 Arrestations et interrogatoires
 Auteurs de délits civils

Biens
 Biens en déshérence et déchéances
 Biens matrimoniaux

Cessions et préférences
 Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
 Concordance des lois avec la Charte
 Confiscation civile
 Conseillers de la Reine et leur préséance
 Contrats inexécutables
 Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
 Dévolution des successions
 Diffamation
 Droit de rétention de l'entreposeur
 Droit de rétention des bûcherons
 Droit successoral
 Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
 Enquêtes
 Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien
 Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
 Exécution réciproque des jugements
 Expropriation
 Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
 Fiducies internationales
 Frais de poursuites criminelles

Gestion des biens saisis et des biens confisqués
 Grand sceau

International Commercial Arbitration	Habeas corpus
International Sale of Goods	
International Trusts	Imprimeur de la Reine
International Wills	Interprétation
Interpretation	Interruption des services postaux
Interprovincial Subpoena	
Judges Disqualification Removal	Jugements canadiens
Judicature	Jugements étrangers
Law Reform	Loi portant correction de lois
Liens on Goods and Chattels	
Limitation of Actions	Mandats d'entrée
Management of Seized and Forfeited Property	Négligence contributive
Marital Property	Non-récusation des juges
Mechanics' Lien	Notaires
Memorials and Executions	
Notaries Public	Opérations électroniques
Nova Scotia Grants	Organisation judiciaire
Postal Services Interruption	Personnes déficientes
Presumption of Death	Prescription
Proceedings Against the Crown	Présomption de décès
Property	Présomptions de survie
Protection of Persons Acting Under Statute	Preuve
Provincial Offences Procedure	Preuves littérales
Provincial Offences Procedure for Young Persons	Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Provision for Dependants	Procédure applicable aux infractions provinciales
Public Records	Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
	Procédures contre la Couronne
Queen's Counsel and Precedence	Procureur général, Loi sur le rôle du
Queen's Printer	Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
*Quieting of Titles	Protection des salariés
	Provision pour personnes à charge
Reciprocal Enforcement of Judgments	
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters	Récépissés d'entrepôt
Regulations	Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick	Recours collectifs
	Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Sale of Goods	Réforme du droit
Sale of Lands Publication	Règlements
Statute Law Amendment	Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Statute of Frauds	Révision des lois
Statute Revision	
Storer's Lien	Saisie-arrêt
Succession Law Amendment	Servitudes
Survival of Actions	Subpoenae interprovinciaux
Survivorship	Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
	Survie des actions en justice
Tortfeasors	
Trespass	
Unconscionable Transactions Relief	

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Wills
Woods Workers' Lien

Testaments
Testaments internationaux
Transmission de la Couronne
Tutelle des enfants
*Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises

*to be repealed by An Act to Repeal the Quieting of
Titles Act (S.N.B. 2007, c.52)

*sera abrogée par la Loi abrogeant la Loi sur la
validation des titres (L.N.-B. 2007, c.52)

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues
for the year ended 31 March 2012

Provenance des recettes au compte ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	\$ Value Valeur \$
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	208
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	\$ 208
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine	168,333
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	\$ 168,333
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalisation	
Court Costs - Recoveries / Frais judiciaires - recouvrements	33,351
Total Fines and Penalties / Total des amendes et des peines pécuniaires	\$ 33,351
Miscellaneous / Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	0
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	0
NSF Cheque Charges	0
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	0
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	\$ -
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	\$ 201,891
Special Purpose Revenue	
Recettes au compte à but spécial	
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	209,418
Total Special Purpose Revenue / Recettes au Compte à but spécial	\$ 209,418
Total Departmental Revenue	
Recettes totales du ministère	
Total Departmental Revenue / Recettes totales du ministère	\$ 411,310

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES
Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures
for the year ended 31 March 2011/2/
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial
pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

Ordinary Expenditures / Dépenses ordinaires	Total Expenditure / Dépenses totales	Attorney General / Procureur général
Personnel Services / Dépenses liées au personnel		
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique	\$13,904,543	\$13,904,543
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels	\$309,963	\$309,963
Employer's Group Benefit Costs / Coût des prestations collectives versées par l'employeur	\$219,426	\$219,426
Other Employer Costs / Autres dépenses de l'employeur	\$442,634	\$442,634
Workers' Compensation Board payments / Cotisations à la Commission des accidents du travail	\$747	\$747
Total Personnel Services / Total des services du personnel	\$14,877,314	\$14,877,314
Other Services / Autres services		
Advertising / Publicité	\$521	\$521
Business Development, Marketing and Promotion Services / Services de développement des entreprises, de commercialisation et de promotion	\$-	\$-
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau	\$231,668	\$231,668
Fees & Commissions / Droits et commissions	\$172,197	\$172,197
Freight, Express / Fret, messageries	\$23,722	\$23,722
Utilities and Real Property Taxes / Impôts fonciers et services publics	\$-	\$-
Laundry Service / Services de blanchissage	\$242	\$242
Catering Services / Services de restauration	\$-	\$-
Other Services / Autres services	\$63,734	\$63,734
Building Services / Services liés aux immeubles	\$31,923	\$31,923
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	\$2,742	\$2,742
Inspection Service / Services d'inspection	\$-	\$-
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage	\$9,214	\$9,214

Postage / Frais de poste	\$24,922	\$24,922
Other Worker Services / Autres ressources humaines	\$643	\$643
Construction Fees / Frais de construction	\$-	\$-
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de polycopie	\$13,465	\$13,465
Rentals / Locations	\$129,229	\$129,229
Repair Services / Services de réparation	\$10,145	\$10,145
Professional Services / Services professionnels	\$3,169,677	\$3,169,677
Telephones Services / Services de téléphones	\$144,751	\$144,751
Travel Expenses / Frais de déplacement	\$390,142	\$390,142
Total Other Services / Total des autres services	\$4,418,937	\$4,418,937
Materials and Supplies / Matériel et fournitures		
Subscriptions / Abonnements	\$168,058	\$168,058
Clothing / Vêtements	\$12,003	\$12,003
Educational and Teaching Materials / Matériel didactique et pédagogique	\$-	\$-
Food / Nourriture	\$5,027	\$5,027
Household and Cleaning Supplies / Fournitures de ménage et produits de nettoyage	\$45	\$45
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts /Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	\$-	\$-
Medical, Surgigal and Laboratory Supplies / Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	\$925	\$925
Other Supplies / Autres fournitures	\$3,982	\$3,982
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules	\$64,220	\$64,220
Computer Supplies / Fournitures pour ordinateurs	\$200	\$200
Structural Supplies / Matériaux de construction	\$-	\$-
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures	\$254,462	\$254,462
Property and Equipment / Biens et matériel		
Office Furniture / Meubles de bureau	\$19,351	\$19,351
Data Processing Equipment / Matériel informatiques	\$44,971	\$44,971
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel	\$600	\$600

Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel	\$64,922	\$64,922
Contributions, Grants and Subsidies / Contributions et subventions		
Grants to Non-Profit Organizations / Subventions à des organismes sans but lucratif	\$-	\$-
Other Grants / Autres subventions	\$3,000	\$3,000
Total Contributions, Grants and Subsidies / Total des contributions et des subventions	\$3,000	\$3,000
Debt & Other Charges / Service de la dette et autres frais		
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement des recettes des années antérieures	\$-	\$-
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	\$-	\$-
Other / Autres frais	\$-	\$-
Interest / Intérêts	\$27	\$27
Damage Claims / Réclamations pour dommages	\$42,805	\$42,805
Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	\$42,832	\$42,832
Chargeback Recoveries / Contre-recouvrements		
Chargeback recoveries / Contre-recouvrements	\$(3,013,700)	\$(3,013,700)
Total Chargeback Recoveries / Total des contre-recouvrements	\$(3,013,700)	\$(3,013,700)
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	\$16,647,765	\$16,647,765

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

II. REVENUES AND EXPENDITURES / RECETTES ET DÉPENSES
Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency
Expenditures for the year ended 31 March 2012 /
Provenance des dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme
de service spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

Description of Items / Description des postes budgétaires		\$ Special Purpose Fund / Fonds à but spécial
Personal Services / Frais liés au personnel		
Civil Service Payroll / Feuille de paye des employés de la fonction publique		\$ -
Casual Payroll / Feuille de paye des employés occasionnels		\$ -
Employer's Group Benefit Costs / Coûts des prestations collectives versées par l'employeur		\$2,280
Total Personnel Services / Total des services du personnel		\$2,280
Other Services / Autres services		
Advertising / Publicité		\$-
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie de l'information, de gestion et de réseau		\$-
Fees & Commissions / Droits et commissions		\$-
Freight, Express / Fret, messageries		\$2,152
Other Services / Autres services		\$2,197
Police & Security Services / Services de police et de sécurité		\$300,000
Transportation & Storage Charges / Frais de transport et d'entreposage		\$-
Inspection Service / Services d'inspection		\$13,892
Printing & Copying / Services d'imprimerie et de photocopie		\$-
Rentals / Locations		\$-
Professional Services / Services professionnels		\$-
Travel Expenses / Frais de déplacement		\$-
Total Other Services / Total des autres services		\$ 318,241
Materials and Supplies / Matériel et fournitures		
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formules		\$293
Total Material and Supplies / Total du matériel et des fournitures		\$293
Property and Equipment / Biens et matériel		
Office Furniture / Meubles de bureau		\$-
Other Property and Equipment / Autres biens et matériel		\$-
Total Property and Equipment / Total des biens et du matériel		\$-

Debt & Other Charges /	
Service de la dette et autres frais	
Refund of Previous Years' Revenues / Remboursement des recettes des années antérieures	\$-
Other Debt Charges / Autres frais relatifs à la dette	\$-
Other / Autres frais	\$-
Interest / Intérêts	\$-
Damage Claims / Réclamations pour dommages	\$-
Total Debt and Other Charges / Total du service de la dette et autres frais	\$-
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	\$320,813

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2011-2012 Explication des écarts pour l'exercice 2011-2012

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditure / Dépenses aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial

Program / Programme	Original Budget / Budget initial	Appropriation Transfers / Transferts de crédits	Authorized	Actual Expended / Dépenses réelles	Variance (Over)
			Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées		Under / Écart (Plus) Moins
Attorney General / Procureur général	17,538.0	321.1	17,859.1	16,647.8	1,211.4
Provincial Proceeds of Crime/ Unité provinciale sur les produits de la criminalité	325.0	-	325.0	320.8	4.2
Total	17,863.0	321.1	18,184.1	16,968.6	1,215.5

Variations for program (over) under \$ 100,000 / Écarts (de plus) de moins de 100 000 \$:

- The surplus in the Office of the Attorney General was largely due to Public Prosecutions Services. It was the result of both managing a large trial with in-house lawyers as opposed to ad-hoc counsel, and of having several staff vacancies for part of the year.
- L'excédent au sein du Cabinet du procureur général est en grande partie attribuable aux Services des poursuites publiques. L'excédent s'explique par le fait que des avocats à l'interne se sont occupés d'un procès d'envergure, plutôt que de le confier à des avocats à l'instance, ainsi que par le fait que plusieurs postes sont demeurés vacants pendant une partie de l'année.

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

III. Explanation of Variance Fiscal Year 2011-2012 Explication des écarts pour l'exercice 2011-2012

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue /
Recettes aux comptes ordinaire, à but spécial et d'organisme de service spécial
Variances for over / (under) \$100,000 / Écarts de plus (de moins) de 100 000 \$

Account / Compte	Original Budget / Budget initial	Actual Revenue / Recettes réelles	Variance Over (Under) / Écart Plus (Moins)
Provincial Proceeds of Crime/ Unité provinciale sur les produits de la criminalité	\$ 500,000	\$ 209,418	\$ (290,582)

The revenue for the Provincial Proceeds of Crime program was lower than budgeted as a result of a reduced investigations team. In addition, some large speculative files did not have the anticipated returns.

Les revenus de l'Unité provinciale sur les produits de la criminalité sont plus faibles que prévu en raison d'une équipe d'enquête plus restreinte. En outre, certains dossiers spéculatifs importants n'ont pas produit les résultats prévus.

Individual line items may not correspond exactly to sub-totals and totals due to rounding. / Les sous-totaux et les totaux peuvent être différents des éléments de chaque rangée, car ils ont été arrondis.

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2011-2012 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages for New Brunswick forwarded no complaints with respect to services offered by the Office of the Attorney General.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees. In 2011-2012, there were four (4) employees enrolled in Basic, Language Improvement, or Maintenance classes.

V. Departmental Action Plan for Official Languages

In accordance with the *Government Plan on Official Languages 2011-2013*, the Office of the Attorney General has developed a Departmental Action Plan for the implementation of the *Official Languages Act*. As per Strategic Objective 3.1 of the *Government Plan 2011-2013*, this section of the annual report is the Office's reporting on the status and progress of the Action Plan. The Departmental Action Plan for the Office of the Attorney General focuses on four different sectors of activity under official languages and formulates an anticipated outcome for each one. The Department is currently in the process of sending out correspondence to both staff and managers in regards to action items. This correspondence outlines the obligations and expectations in regards to the four different sectors under official languages.

For each of the four sectors, the Office of the Attorney General has outlined strategic objectives to be completed for 2013. First, in order to ensure that New Brunswickers have access to service of

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir aux citoyens des services de qualité dans la langue officielle qu'ils choisissent, ainsi qu'à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'exercice 2011-2012, le Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick n'a fait suivre aucune plainte concernant les services du Cabinet du procureur général.

Le Ministère continue aussi de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. En 2011-2012, quatre employés étaient inscrits à des cours de base, de perfectionnement linguistique ou de maintien des connaissances linguistiques.

V. Plan d'action ministériel pour les langues officielles

Conformément au *Plan du gouvernement sur les langues officielles 2011-2013*, le Cabinet du Procureur Général a dressé un plan d'action ministériel concernant le respect des exigences de la *Loi sur les langues officielles*. Tel que le prévoit l'objectif stratégique 3.1 du *Plan*, le Cabinet fait rapport sur l'état et l'avancement du plan d'action ministériel dans la présente section du rapport annuel. Le plan d'action ministériel du Cabinet du Procureur Général vise quatre différents secteurs d'activité en matière de langues officielles et précise les résultats escomptés dans chacun d'eux. Le Cabinet est en voie d'envoyer aux employés et aux gestionnaires des communications au sujet des mesures à prendre. Ces communications précisent les obligations et les attentes pour ce qui est des quatre différents secteurs d'activité en matière de langues officielles.

Le Cabinet a fixé des objectifs stratégiques à atteindre d'ici 2013 relativement à chacun des quatre secteurs. Afin de s'assurer que la population

equal quality in English and French, throughout the province, the Office is focused on ensuring that proper active offers are made over the phone, in person, through signage, through correspondence, and through electronic services. Additionally, linguistic profiles have been revised in certain regions to ensure that service be offered in both official languages, at all times, in the future. Second, in order to ensure that all employees work in an environment and climate that encourages the use of the official language of their choice in their workplace, the Office is focused on educating both staff and managers on ways to improve and facilitate such communication. Third, in order to ensure that new and revised government programs and policies takes the realities of the province's official languages communities into account, the Office has promoted the I-Learn website and is encouraging staff to complete the relevant I-Learn modules by November 30th, 2012. Lastly, in order to ensure public service employees have a thorough knowledge and understanding of the *Official Languages Act*, relevant policies, regulations and the province's obligations with respect to official languages, the Office is ensuring that all new employees are provided with relevant website links and documentation in their orientation packages.

The Office is continuing with its proactive approach of ensuring that the mandate of the *Official Languages Act* is being respected when offering direct services to the public. Also, the continued promotion of other language matters such as the language of work and the promotion of official language communities remains an important component of the Departmental Action Plan for the Office of the Attorney General.

ait accès à des services de qualité dans les deux langues officielles dans l'ensemble de la province, le Cabinet tient en premier lieu à faire en sorte que des offres actives convenables sont faites au téléphone, en personne, sur ses affiches, dans ses communications écrites et sur ses services électroniques. En outre, les profils linguistiques ont été modifiés dans certaines régions dans le but de s'assurer que les services seront à l'avenir fournis en tout temps dans les deux langues officielles. Pour veiller à ce que tous les employés travaillent dans un milieu qui encourage l'utilisation de la langue officielle de leur choix dans leur lieu de travail, le Cabinet travaille en deuxième lieu à sensibiliser les employés et les gestionnaires aux moyens d'améliorer et de faciliter l'utilisation de la langue de travail de préférence. Pour faire en sorte que les programmes et directives, tant les nouveaux projets que les révisions, tiennent compte des réalités des communautés linguistiques de la province, le Cabinet a ensuite fait la promotion des modules d'apprentissage en ligne à ce sujet et encourage les employés à les suivre avant le 30 novembre 2012. Afin de s'assurer que les employés de la fonction publique aient une connaissance et une compréhension approfondies de la *Loi sur les langues officielles*, des directives et des règlements connexes ainsi que des obligations du gouvernement en matière de langues officielles, le Cabinet veille en dernier lieu à ce que tous les nouveaux employés reçoivent des renseignements et des liens électroniques pertinents à ce sujet dans leur trousse d'orientation.

Le Cabinet maintient son approche proactive pour respecter les dispositions de la *Loi sur les langues officielles* lorsque des services directs sont offerts au public. Par ailleurs, la promotion continue d'autres questions linguistiques telles la langue de travail et le respect des communautés linguistiques demeure des éléments importants du plan d'action ministériel du Cabinet du Procureur Général.

